



Le Maire

Attaché aux liens que j'ai pu créer avec vous depuis 8 ans, je souhaite continuer à promouvoir cette proximité et ce dialogue au travers notamment des visites de quartier. Mises en place dès ma prise de fonction en 2008, celles-ci me permettent, en effet, d'être au plus près des problématiques concrètes de chaque quartier.

J'ai ainsi entrepris une nouvelle visite du quartier Duc d'Orléans le 28 mai 2016 de manière à faire le point, avec vous, sur les sujets qui vous préoccupent et d'échanger autour des projets de la commune.

Ce rendez-vous m'a ainsi permis de dialoguer avec de nombreux habitants sur les sujets de votre quartier et sur la ville.

POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

• Végétalisation

L'amélioration du cadre de vie, la lutte contre la pollution de l'air et une gestion plus pérenne des eaux pluviales ont conduit la ville à mettre en place, depuis plusieurs années, un programme annuel de végétalisation de l'espace public. De nouveaux travaux sont donc engagés cette année et concernent votre quartier.

Ainsi, depuis le 15 juin et jusqu'à la fin août, des travaux de végétalisation ont lieu boulevard Victor Hugo (entre le boulevard du Château et la place du Duc d'Orléans) sur les parties actuellement en stabilisé côté bâti ainsi que place du Duc d'Orléans. Comme indiqué dans un courrier envoyé aux riverains, l'état phytosanitaire ou le faible rendu esthétique ont nécessité l'abattage de certains platanes autour de la place. Afin d'éviter la prolifération et la propagation de certains parasites (tigre du platane, mineuse du marronnier etc.) de nouvelles espèces (hêtre, chêne, sorbier, charme, frêne) seront implantées durant la première quinzaine du mois de juillet. La hauteur moyenne de ces nouvelles espèces sera d'environ 8 mètres lors de leur plantation.

A l'issue de ces travaux la Ville fera procéder au nettoyage et à la rénovation de la statue équestre du Duc d'Orléans, en lien avec l'Etat, la statue ainsi que les bas-reliefs étant classés.

La végétalisation du reste du boulevard Victor Hugo, en direction de Paris, devrait quant à elle pouvoir être réalisée d'ici fin 2018.

• Présence importante de moustiques

Plusieurs riverains m'ont fait part de la présence importante de moustiques dans le quartier cette année, notamment au niveau de la rue Saint-Paul. Le service Hygiène a donc procédé à des investigations. Cette

prolifération trouvant visiblement son origine dans l'eau stagnante d'un des bassins situés dans l'enceinte de la société PwC, un courrier a été adressé au gestionnaire du bâtiment afin de lui demander d'effectuer une action corrective dans les meilleurs délais. La Ville veillera bien entendu à ce que le problème soit bien réglé.

• **Circulation deux-roues**

Plusieurs riverains m'ont fait part du sentiment d'insécurité qu'occasionne la présence croissante de vélos et de deux roues motorisés sur les trottoirs de la Ville, notamment dans votre quartier où certains d'entre eux emprunteraient même la rue de Lesseps à contre sens. Des panneaux mobiles, rappelant l'interdiction pour les cycles de circuler sur les trottoirs, tournent régulièrement sur différents axes de la commune. La présence de ces panneaux permet une meilleure verbalisation des contrevenants (135 € pour la circulation des vélos et deux-roues motorisés hors de la chaussée), les agents faisant preuve de discernement pour les enfants.

Décidé à renforcer la sécurité des piétons dans les rues de la Ville, je rappelle régulièrement l'attention de nos concitoyens sur la nécessité de respecter les règles de bonne conduite sur le domaine public, par le biais de campagnes d'information et de sensibilisation auprès des propriétaires de deux roues motorisés et vélos. Parallèlement à ces campagnes, nous continuons à développer l'installation d'aires de stationnement motos et vélos sur l'ensemble de la ville (plus de 1000 places à ce jour). J'ai également demandé à la police municipale d'être particulièrement vigilante sur ce sujet.

J'en appelle néanmoins au sens de la responsabilité de chacun d'entre nous pour respecter les espaces dédiés aux différents usagers de l'espace public.

• **Stationnement d'une benne d'ordures ménagères rue de Villiers**

La présence d'une benne stationnant régulièrement le matin au niveau du 93 avenue de Villiers nous a été signalée. Après vérification par nos services il ne s'agit pas d'une des bennes de notre prestataire (SITA). Celle-ci doit appartenir au prestataire de la ville de Levallois (SEPUR). Nous ne manquerons pas d'évoquer ce point avec nos homologues de Levallois lors d'un prochain rendez-vous.

• **Nuisances liées à l'hôtel Mövenpick**

Certaines nuisances générées par l'établissement (livraisons avant 7h du matin et stationnement des bus moteur allumé et/ou en pleine voie) m'ont été rapportées.

De nombreux contacts ont été pris ces derniers mois par les services de la Ville avec le responsable du site afin d'améliorer la situation. La police municipale verbalise chaque infraction constatée et un renforcement de la signalisation est par ailleurs actuellement étudiée. La Ville reste donc mobilisée pour mettre fin à ces nuisances répétées.

• **Travaux boulevard Bineau**

Les travaux du boulevard Bineau, réalisés par le Conseil départemental, devraient débuter en 2017. J'ai demandé à ce que des réunions publiques soient organisées cet automne afin que le projet puisse être présenté, par tranche, aux riverains. Vous serez donc naturellement informés de ces réunions dès que celles-ci seront fixées.

Seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais l'ensemble des points particuliers soulevés lors de cette visite (urbanisme, porte-sac, boîtes aux lettres de La Poste, horodateurs, caravane avenue Victor Hugo, espaces verts, divers points de voirie, bus 93, propreté rue de Rouvray et devant le lycée espagnol, bus Flixbus etc.) ont été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 28 mai.

À SAVOIR

• Réglez votre stationnement en ligne

Il vous est désormais possible de régler votre stationnement directement en ligne. Vous n'aurez ainsi plus besoin d'aller chercher un ticket à l'horodateur et à l'afficher dans votre voiture. En effet « PaybyPhone » est disponible sur l'application iPhone et Android « Ville de Neuilly ». Pour en savoir plus rendez-vous sur la page : <https://www.neuillysurseine.fr/stationnement-paybyphone>

• De nouvelles grandes entreprises s'implantent à Neuilly

L'attractivité d'une ville se mesure par son positionnement géographique, son cadre de vie, la qualité de ses équipements publics mais également par sa capacité à attirer de nouvelles entreprises.

Neuilly a déjà accueilli sur son territoire au cours de l'année 2015 le groupe ORANGINA France (550 collaborateurs) sur l'île de la Jatte ; le groupe HENNER (1 500 collaborateurs), leader de l'assurance santé collective en France, sur les quais de Seine ; Group M France, qui œuvre dans le secteur de la publicité, rue de Villiers ; le Bureau CMS Francis LEFEBVRE (avocat conseil) rue Ancelle ; la société de courtage en assurance VERLINGUE et l'entreprise MAKE UP FOREVER (Groupe LVMH - cosmétologie) qui ont élu domicile sur les deux sites historiques de Clarins.


La Ville s'apprête aujourd'hui à accueillir de nouvelles entreprises renommées. D'ici la fin de l'année 2016 et en 2017 les sièges sociaux des instituts de Beauté GUINOT, de SEPHORA (Groupe LVMH), de la CARAC, mutuelle d'épargne indépendante et du Groupe GRANT THORNTON, acteur majeur de l'audit et du conseil en France et dans le monde, s'installeront dans notre ville et viendront renforcer un tissu économique déjà dense.

Autre bonne nouvelle pour notre commune, le Groupe RTL, première radio de France, quittera son siège historique de la rue Bayard pour s'installer avenue Charles de Gaulle au cours du 1er semestre 2017, confortant ainsi avec M6 et Warner notre ville comme l'un des pôles média de l'Ouest parisien.

D'importantes opérations de rénovation d'un parc de bureaux vieillissants, encouragées par le Plan Local d'Urbanisme, ont permis de faire venir ces enseignes de grande notoriété qui participent au rayonnement de notre ville.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidant dans le quartier Duc d'Orléans.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.



Jean-Christophe FROMANTIN

Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous le vendredi de 16h à 18h.

mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr -  @jcfromantin -  Jean-Christophe Fromantin

Adresse postale : M. le Maire, Hôtel de Ville - 96, avenue Achille Peretti - 92522 Neuilly-sur-Seine

Cabinet du Maire : 01 40 88 88 88

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À LIRE SUR LE SITE *neuillysurseine.fr*



À LA UNE

Point d'actualité sur Neuilly

De nombreux Neuilléens ont échangé longuement avec le Maire et les élus lors de la réunion publique du mercredi 18 mai, au 167. Pour ceux qui n'ont pu être présents, Jean-Christophe Fromantin aborde les grandes questions du moment dans une interview exclusive.



THÉÂTRE DES SABLONS

Une saison 2016-2017 passionnante à découvrir

Abonnez-vous à la nouvelle saison culturelle !

37 spectacles dont 13 pièces de théâtre, 5 spectacles de danse et un opéra sont à découvrir avec 9 spectacles pour les jeunes spectateurs à partir de 3 ans.



Nouvelle appli

 **Ville de Neuilly**

Disponible sur
 **App Store**

DISPONIBLE SUR
 **Google play**

TOUTE LA VILLE DANS VOTRE POCHE

Téléchargez la nouvelle appli *Ville de Neuilly*

Payer son stationnement, voir un film en streaming, tout savoir de l'actualité municipale... Notre nouvelle appli vous facilite la vie !

➔ Pour suivre l'actualité mensuelle de la ville, abonnez-vous à la lettre d'information numérique *Neuilly Actualité* : www.neuillysurseine.fr/neuilly-actualite

Et aussi :



www.neuillysurseine.fr



@Villedeneuilly



Ville de Neuilly



Appli Ville de Neuilly

INFORMATION À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE COPROPRIÉTÉ

Si vous souhaitez recevoir la *Lettre aux responsables de copropriété* numérique, abonnez-vous en ligne sur le site de la Ville www.neuillysurseine.fr/coproprietes